

Pour une approche novatrice des sciences sociales dans l'enseignement supérieur et la formation des enseignants en Afrique subsaharienne.

Position du problème

L'enseignement supérieur et la formation des enseignants demeurent liés à l'évolution de la société, notamment au-travers de leurs rapports à la structure sociale, au pouvoir politique, aux organisations syndicales ainsi qu'à la problématique globale du développement. De la sorte, apparaît la nécessité de veiller sur la pertinence des diverses sciences de l'homme et de la société tout en s'imposant l'exigence d'un perfectionnement continu, d'une maîtrise effective des méthodologies et d'une articulation efficace entre la théorie et la pratique.

Mais, bien qu'apparaissant comme l'une des composantes majeures de la formation des enseignants, les sciences sociales n'ont jamais été aussi contestées et confinées au rôle de bouc émissaire en Afrique. Que d'instituts de sciences sociales et de départements des disciplines y afférentes ont été, soit mis à l'index des pouvoirs publics, soit fermés ou considérés comme des foyers de contestation et d'instabilité ! Que de débats interminables ont pris une envergure insoupçonnée sur la primauté respective des sciences naturelles ou des sciences sociales ! Les sciences sociales n'ont jamais été autant interpellées qu'elles ne le sont de nos jours sur le continent africain. À ces difficultés exogènes (politique, économique, pédagogique, syndicale, etc....), qui caractérisent de manière intrinsèque le développement des sciences sociales en Afrique, subsistent des obstacles institutionnels endogènes qui limitent leur rôle et leur importance dans la formation des enseignants. Les clivages issus de l'absence d'unité, du manque de rigueur et de l'absence de dynamique véritablement créatrice semblent désormais plaider en faveur de la restructuration des sciences sociales.

Au demeurant, dans leur dimension historique, institutionnelle et sociale, tout comme dans leur configuration psychologique ou psychosociale, l'enseignement supérieur et le processus de formation des enseignants se projettent au-delà du cadre spécifique des sciences de l'éducation pour créer les conditions d'émergence d'un environnement plutôt critique et pluriel, à la fois différencié, segmenté et en quête permanente de convergence. Face à ces développements, l'une des questions majeures est de savoir si les formes et les pratiques nouvelles de formation et d'éducation, qui sont désormais de plus en plus encadrées par la continuité et le renouvellement, peuvent s'accommoder des débats, des symboles et des clichés qui inhibent actuellement les sciences sociales en Afrique. Dans le même ordre d'idées, il sied de vérifier si le fonctionnement des disciplines des sciences sociales

peut se révéler compatible avec la transmission des savoirs et des valeurs qui sous-tend la formation des enseignants et des éducateurs.

En outre, les fractures transdisciplinaires sont susceptibles de contribuer à l'amplification du décalage entre les orientations de la formation et de la recherche en sciences sociales, les exigences réelles imposées par la formation des enseignants et les besoins multiples de la société en matière d'accumulation et de transmission des savoirs. En retour, le foisonnement des champs disciplinaires pourrait apporter en Afrique les fondements de leur légitimité aux choix des pouvoirs publics en ce qui concerne l'affaiblissement ou la consolidation des sciences sociales. Enfin, entre les critiques dont elles font quotidiennement l'objet et les demandes répétées de restructuration, les sciences sociales pourront prendre en compte la nécessité de leur réévaluation perpétuellement renouvelée, pour consolider leur rôle dans la formation des enseignants et des éducateurs en Afrique.

La présente communication se propose d'examiner ces différentes hypothèses et de contribuer à l'enrichissement des connaissances sur cette thématique, en l'occurrence en ce qui concerne les modalités de fonctionnement des sciences sociales, ses méthodes, ses difficultés, ses résultats et son impact sur la société ainsi que sa place et son rôle dans les composantes majeures du fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la formation des enseignants en Afrique.

Sciences sociales et formation des enseignants en Afrique : logiques et controverses

À la différence de leurs homologues dites naturelles ou exactes, les sciences sociales sont celles qui ne sont parvenues à leur existence officielle que depuis une période relativement récente en Afrique. Leur institutionnalisation a véritablement débuté avec le retour des premiers spécialistes originaires du continent qui apparaissent aujourd'hui comme les précurseurs d'un ensemble de disciplines regroupées également sous le vocable des sciences humaines ou sciences du comportement. De même, la création des départements universitaires y afférentes a marqué un tournant décisif dans la reconnaissance des sciences sociales, en tant que composantes académique essentielles, dans plusieurs pays africains. La formation des enseignants sur la base ou dans les différents domaines des sciences sociales participe de l'impérieuse nécessité d'étudier et de comprendre certains aspects du comportement humain, tant dans un contexte individuel que collectif.

De ce postulat, résulte le fait que tout objectif de formation en vue de la connaissance des pratiques sociales, collectives ou individuelles amène à ausculter la réalité, soit au travers d'une approche empirique des phénomènes en présence, soit à l'aide des méthodes et des techniques

adaptées à la connaissance de ces phénomènes. Dès lors, produit de société par excellence, les sciences sociales ne peuvent ni être extirpées de leur contexte historique, ni être considérées en dehors de leur environnement socio-politique, encore moins du champ constitutif des valeurs, des normes et des représentations collectives qui régissent les communautés dans leurs logiques et leurs controverses.

a. Pratiques de société, formation des enseignants et sciences sociales

L'Afrique a accumulé une expérience non-négligeable de pratiques sociales, entre autres, par le biais de son évolution historique et des mutations multiformes qui l'ont caractérisée. Dans les faits, l'histoire des sciences sociales précède et se situe en amont de leur existence en tant que disciplines académiques. Il est évident par exemple que l'histoire de la psychologie par exemple ne commence ni avec les premières expériences en laboratoire, ni avec la création des départements universitaires et la formation des enseignants, encore moins du fait de la reconnaissance administrative de la profession de psychologue. En effet, en considérant du dehors des disciplines comme la sociologie et la psychologie dans leur acception et leur contenu scientifiques encore méconnus à l'époque, des pratiques sociales, en termes de relations humaines ou de situations de comportements, ont généralement servi à légitimer la reproduction et le renforcement des dispositions socioculturelles, des choix économiques et des idéologies politiques. Si l'ethnologie a permis d'approfondir la connaissance des sociétés traditionnelles africaines, elle a également été présentée comme le prolongement de la volonté de l'Occident de mieux comprendre la structuration et les mécanismes de fonctionnement de ces dernières pour les asservir sans difficulté pour le compte des compagnies concessionnaires. Ainsi, les premiers ethnologues africanistes ou d'origine africaine, qui ont été formés pour la plupart en Occident, c'est-à-dire dans des logiques et des réalités bien différentes de leur environnement ambiant de provenance, ont été victimes de stigmatisation en tant que relais des visées occidentales.

La religion, qui occupait une place de choix dans la trame des pratiques sociales, avait fini par devenir le principal référentiel justifiant l'ensemble des constructions humaines sur le double plan spirituel et intellectuel. De la sorte, légitimant dans un premier temps la colonisation par l'ouverture spirituelle et l'évangélisation, donc la nécessaire appropriation de la culture et des pratiques occidentales, la religion est apparue dans un deuxième registre, pour certains spécialistes des sciences sociales, comme l'espace générateur de multiples syncrétismes dérivés et soucieux de soutenir et de légitimer les luttes de résistance des populations africaines, au point que certains leaders charismatiques apparurent comme des Saints ou des rédempteurs inspirés et portés par la divinité. L'histoire et la célébrité de

certains personnages de l'histoire africaine relèvent de ces constructions syncrétiques, considérées comme engendrées et mues par la volonté divine.

Le rappel de ces différents segments de la réalité et des idéologies dominantes permet de comprendre que toute démarche considérée comme scientifique à l'époque ne tendait qu'à reproduire les idéologies sous-jacentes. Ces composantes historiques ne concourraient qu'à justifier et à légitimer les pratiques sociales en vigueur. Aucune remise en question n'était possible. Mais, elles permettaient aussi de mieux cerner les premières tentatives de systématisation du savoir social ayant, durant plusieurs décennies, rempli une fonction de légitimation en dehors de toute neutralité. De ce fait, l'institutionnalisation et le développement des sciences sociales en Afrique ne pouvaient donc procéder que d'une approche plutôt critique, mettant en cause les préceptes antérieurs et les dispositifs de reproduction sociale répondant à des préoccupations très concrètes des pouvoirs en place.

Les seules possibilités susceptibles de conduire à une réévaluation des pratiques existantes ne pouvaient provenir que soit des représentants du pouvoir confrontés à de nouveaux phénomènes et soucieux d'y apporter des réponses, soit d'autres composantes sociales se retrouvant dans une exigence de nouvelles connaissances dont l'issue se traduisait en termes de contestation du pouvoir en exercice. Il fallait qu'en Afrique surgissent des changements ou des problèmes rendant nécessaires des réflexions sur la structure sociale, afin que s'opère véritablement l'émergence des sciences sociales.

En Afrique, les enjeux de formation incluant les sciences sociales ont souvent été et seront davantage des transmissions de savoirs répondant à des besoins urgents, actuels ou futurs, ou à l'affirmation des nouvelles pratiques. Or, à la suite des indépendances, l'émergence de nouvelles pratiques idéologiques, politiques et sociologiques a conduit à de nouvelles questions sociales, culturelles, économiques, psychologiques, etc... À titre d'illustration et au plan des idéologies, les différentes catégories d'individus en situation de marginalité ont suscité un intérêt fort significatif. C'est alors que l'on va découvrir l'existence des enfants de la rue ou des personnes sans domicile fixe. À ce sujet, des questions vont se poser et appeler autant de réponses. Si les enfants ne sont pas des adultes en devenir, comment devrait-on les traiter ou comment devrait-on assurer leur éducation ? Comment la famille africaine, en dépit de son hospitalité reconnue légendaire et malgré ses valeurs de solidarité tous azimuts, pouvait-elle être également le lieu de sécrétion et de production des groupes humains particuliers vivant à la périphérie ou à la marge de la structure sociale ?

Du point de vue politique, la période des indépendances en Afrique est aussi celle de l'apparition des États-nations et du développement de la coopération internationale ; laissant supposer de nouvelles formes

d'organisation de l'État et des échanges commerciaux. Pour intégrer et prendre en compte toutes ces mutations, il est apparu nécessaire de confier ces responsabilités à un personnel compétent afin qu'il agisse en pleine connaissance et en pleine maîtrise des préoccupations. Pour pouvoir agir, ce personnel avait besoin de savoir comment les composantes et les mécanismes de l'ordre social fonctionnaient réellement ; d'où la nécessité de la recherche et des chercheurs, celle de la formation des encadreurs et des enseignants. Les sciences sociales étaient absolument indispensables à l'œuvre d'édification et de développement des pays africains.

Dans le domaine scientifique, les progrès des sciences exactes ont abouti à l'élaboration et à l'utilisation des technologies dont certaines engendraient des problèmes socio-psychologiques. Par exemple, ce sont les résultats des stations françaises de recherche agronomique implantées dans certains pays africains qui ont révélé aux populations autochtones que l'utilisation des engrais en association avec des techniques culturales appropriées pouvait permettre de réduire considérablement la pénibilité des travaux champêtres, baisser l'intensité du recours à la main-d'œuvre et atteindre des performances très significatives. Les enjeux de formation en sciences sociales, leur état actuel et les perspectives considérées resteront encore marqués, sinon dominés, par le contexte historique de leur apparition ainsi que par leur rapport au pouvoir, à la problématique actuelle et à l'évolution des phénomènes concrets. À cet égard, la formation des enseignants basée ou portant sur les sciences sociales sera d'abord celle relative à un ensemble de sciences appliquées.

b. Insuffisances institutionnelles des sciences sociales et formation des enseignants : des méthodes universelles pour des continuités africaines

La formation des enseignants centrée ou relative aux sciences sociales en Afrique correspond à une « construction » d'individus en mesure de se situer dans un contexte historique donné, capable de faire face à un dispositif institutionnel traversé par un environnement social qui modèle ses champs de réflexion. Ces champs rendent compte de la fonction sociale du métier d'enseignant et du système éducatif dans sa globalité. Si des difficultés inhibent la formation des enseignants dans ce domaine, il reste que des insuffisances institutionnelles, notamment l'absence d'unité, le manque de rigueur et l'insuffisance de dynamique créatrice des sciences sociales se heurtent aux pratiques nouvelles de formation et d'éducation sous-tendus par la continuité et le renouvellement.

Pourtant, l'essence des sciences sociales se fonde sur une posture de réflexivité par rapport aux connaissances, aux croyances et aux attitudes qu'elles modèlent en permanence et renouvellent de manière perpétuelle. Le fait de soutenir et de promouvoir des savoirs en devenir permet aux sciences

sociales de s'arrimer dans leur propre espace de production, d'en être le témoignage et le reflet concrets. Cette caractéristique des sciences sociales pose, en dernière instance, le cadre d'articulation, de synergie et d'interdépendance des besoins multiples de la société, en matière d'accumulation et de transmission des savoirs avec les ruptures transdisciplinaires et les orientations de la formation et de la recherche y afférentes. En revendiquant le statut de disciplines universitaires, les sciences sociales projettent l'institutionnalisation de leur pratique et de leur apprentissage. La formation des enseignants en sciences sociales ne peut qu'être indissociable de l'organisation et du fonctionnement de l'espace social au sein duquel elles se produisent.

En Afrique, la formation des enseignants intégrant les sciences sociales renvoie à la mise en perspective des distinctions entre l'étude du monde occidental et celle des sociétés non-occidentales, l'étude du passé et celle de la réalité contemporaine, l'étude des comportements individuels et celle des communautés. En capitalisant les expériences extérieures, la formation des enseignants en sciences sociales dans les universités et les instituts africains se confronte à la redéfinition des frontières entre les différentes disciplines, la multiplication des courants de pensée au sein de chaque discipline, les désaccords sur les considérations scientifiques et les problèmes de méthode, l'apparition de nouveaux domaines inter ou transdisciplinaires.

C'est dans ces points de discordance et de clivage des sciences sociales que les pays africains doivent pourtant assurer la formation des étudiants et des enseignants. Le foisonnement des champs disciplinaires rendent plus vulnérables la quête de reconnaissance et de légitimité des sciences sociales au point que, dans leurs choix pédagogiques, les pouvoirs publics y trouvent des éléments d'argumentation pour contester l'efficacité et rejeter la nécessité de consolider la formation des enseignants sur la base des sciences sociales. Ainsi, ces éléments d'argumentation permettent aux pouvoirs publics de les confiner davantage dans le rôle de bouc émissaire face aux déclenchements des grèves, de revendications de mouvements syndicaux ou de conflits politiques. Les situations extrêmes ont simplement conduit à l'interdiction des sciences sociales et la fermeture des instituts ou des départements.

Au demeurant, la formation des enseignants intégrant les sciences sociales ne peut, dans le contexte africain, que s'approprier le décalage parfois important qui apparaît entre les orientations de la formation et les besoins de la société ; la plupart des formations dispensées privilégiant des points de vue spécifiques ou spécialisés alors que l'analyse et la compréhension des phénomènes sociaux renvoient et exigent une approche pluridisciplinaire. La validité des savoirs repousse l'enfermement des phénomènes sociaux dans le prisme d'une seule discipline comme la sociologie ou la psychologie. Du découpage des sciences sociales en champs disciplinaires, découlent la répartition et le cloisonnement des savoirs qui, pour préserver

leur utilité, doivent désormais être réarticulés avec l'ensemble des sciences de l'Homme.

L'option, durant les décennies 70 et 80, d'une formation des sociologues et des philosophes essentiellement centrée sur les théories de Marx et Lénine, en correspondance avec l'idéologie dominante dans les pays africains dits « révolutionnaires » ont conduit certains instituts et départements universitaires des sciences sociales à exclure des générations entières d'étudiants et de promotions d'enseignants de la richesse des connaissances et des théorisations développées par des chercheurs et penseurs dits « libéraux » et « réactionnaires ». À terme, les enseignants formés en sociologie et en philosophie sont devenus plutôt des véritables propagandistes des régimes politiques en place. La sociologie « vieux jeu », qui fut incarnée par les premiers sociologues africains formés en occident, s'obligea parfois à des batailles épiques face à la montée des nouvelles générations de sociologues, férus d'idéologies et de conceptions marxiste-léninistes du monde et pour lesquelles le costume « col Mao Tsé Toung » et la possession d'une barbe abondante constituaient les signes extérieurs d'identification et la symbolique de ralliement. Ces différentes démarcations se renforcent dès lors que certaines formes d'interdisciplinarité donnent lieu à la création de nouvelles spécialités (psychologie de l'entreprise, sociologie de l'enfance, etc...). Chaque sous-ensemble crée et s'enrichit de ses propres codifications, de ses propres associations professionnelles, des chaires spécifiques d'enseignement, de ses publications, de ses repères, etc... , ceci pour bâtir son champ d'auto-justification et d'auto-légitimation au-travers d'un balisage souvent ambigu et incohérent des frontières de domaines d'investigation.

Formation des enseignants et restructuration des sciences sociales : quelles perspectives pour l'Afrique ?

En dépit du caractère fort récent de l'histoire institutionnelle des sciences sociales en Afrique, de plus en plus de voix s'élèvent pour en contester les méthodes, la démarche, l'organisation et les résultats. Si les sciences sociales présentent des perspectives et des atouts pour s'inscrire dans la durée, au regard de leur évolution historique et des conjonctures socioculturelles, politiques et économiques qui les inhibent sur le continent, il reste qu'en matière de formation des enseignants et des éducateurs, elles se reconnaîtront et revendiqueront encore leur filiation aux logiques universelles ayant conduit à leur éclosion et ayant servi de justification à leur statut. Il restera certainement à enrichir les différents cadres disciplinaires par leur ouverture à des approches africaines, reprenant à leur compte les expériences et les valeurs positives de la tradition et de l'ère contemporaine africaines.

Dans cette optique, il importera d'arrimer véritablement la formation des enseignants et des éducateurs, dans le contexte des pratiques sociales existantes et nonobstant les nécessaires adaptations tendant à en préserver le contenu et la portée scientifiques. Il s'agira en outre de redéfinir la justification des sciences sociales comme moteur et cadre de référence qui structure, fédère et assure, dans la durée, la cohérence et la continuité de toutes les actions de formation des enseignants et des éducateurs par l'enseignement supérieur, somme toute bien distantes de la seule nécessité de procurer des carrières d'enseignants ou du seul désir de rédiger des ouvrages et des articles pour les colloques ou les revues spécialisées. Changer ces normes devrait correspondre, en retour, à une reconfiguration des éléments de motivation. Dans cet ordre d'idées, la volonté de faire bouger les choses et la société dans son ensemble devrait articuler l'ambition d'être formé ou d'être publié et lu. Cette approche consacre l'urgence de privilégier la production d'un savoir utilisable par les acteurs porteurs de changements sociaux et des perspectives de renouvellement en matière de formation des enseignants.

Tout en renforçant les considérations théoriques qui en constituent les fondements universels, la formation des enseignants en sciences sociales devrait être étroitement liée à la dimension pratique, à des innovations et à la mise en évidence des développements professionnels nouveaux et rationnels. Cet axe suppose, en toile de fond, la production des formes et des pratiques nouvelles d'éducation et de transmission des savoirs en sciences sociales. Une telle démarche devrait s'employer par ailleurs à impliquer, de manière active et soutenue, les enseignants et les chercheurs en sciences sociales ainsi que l'ensemble des acteurs concernés par les phénomènes relatifs à la formation et à la recherche. De ce postulat, se met en relief le fait qu'à eux seuls, les enseignants et les chercheurs en sciences sociales ne sauraient impulser le changement ; d'où la nécessité d'une vocation émancipatrice des sciences sociales et la participation à la formation et à la recherche de tous les partenaires concernés.

Bâtir une nouvelle approche, qui recentre et consolide les objectifs de la formation des enseignants et des éducateurs sur la base des – ou en – sciences sociales, ceci par leur réévaluation en perpétuel renouvellement et pour intégrer les critiques quotidiennes et les demandes répétées de restructuration, devrait être l'un des pôles majeurs de la renaissance des sciences sociales en Afrique. Ce renouvellement des fondements de la formation en sciences sociales pourrait s'offrir le champ de l'identification et de la résolution des phénomènes et des problèmes, des contraintes politiques, sociales et institutionnelles. Au lieu de considérer les sciences sociales essentiellement dans le rôle de bouc émissaire chaque fois que surgissent des difficultés, les pouvoirs publics africains devraient montrer l'exemple en s'inspirant régulièrement des projets les plus novateurs, des résultats les plus pertinents issus de la formation et des prestations diverses des enseignants en sciences sociales pour orienter leur propre action.

Les obstacles institutionnels, dans le contexte encore vulnérable et peu expérimenté des structures administratives africaines, pourraient être vaincus par la création, grâce à l'initiative publique ou privée, des centres de formation interdisciplinaires qui s'attacheront effectivement à la solution des problèmes de société à l'échelle nationale ou décentralisée. Il s'agit de créer les mécanismes d'un ensemble d'interactions étroites entre les principaux protagonistes de la formation en sciences sociales et le monde de l'économie, les pouvoirs publics et la société civile.

Dans l'instauration d'une telle démarche novatrice, ce qui est finalement posé, plus qu'une articulation générale des sciences sociales à la formation des enseignants et des éducateurs en Afrique, c'est l'exigence d'une approche, d'une planification et d'une coordination intersectorielle où les sciences sociales jouent un rôle de « serveur » par rapport aux autres composantes et justifie toute sa place de priorité des priorités. Une telle évolution est certes porteuse d'importants enjeux. Au plan politique, elle renforce le leadership national, la mobilisation du potentiel endogène et met un accent particulier sur les acteurs ainsi que les dynamiques internes comme facteurs premiers de la formation. Du point de vue institutionnel, l'auto-construction des programmes se place au-delà de la seule problématique de l'appropriation par le développement et le renforcement des capacités dans un processus de résolution de problèmes où les solutions deviennent autant d'acquis internes en termes de connaissances et de compétences. Ces acquis internes, en termes de dynamiques et de ressources, sont des véritables attractions pour la condition d'efficacité et de performance des interventions et des expériences extérieures.

Il reste évident que sur cette voie de l'innovation les défis seront nombreux. La complexité des évolutions et des changements implique une véritable coordination des efforts et une réelle promotion de la bonne gouvernance pour intégrer les nouvelles méthodes de formation tout en veillant à la durabilité des programmes et en suscitant autour d'eux un consensus national. Le dialogue permanent restera le fin mot du renouvellement perpétuel et de la continuité sur les options de politique de formation des enseignants, les objectifs et les indicateurs, les plans d'action et les stratégies de mise en œuvre, les procédures de suivi et d'évaluation, les résultats atteints et les ajustements à opérer.

Bibliographie

DURKHEIME., 1968, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris.

LORIAUX M., 1989, *L'analyse contextuelle : renouveau théorique ou impasse méthodologique ?* in *L'explication en sciences sociales, la recherche des causes en démographie*, Eds. Duchene J., Wunsch G. et Vilquin E., Ed. CIACO, Louvain-la-Neuve, pp. 333-368.

ROCHER G., 1968, *Introduction à la sociologie générale : l'organisation sociale*, Tome 2.

ROCHER G., 1968, *Introduction à la sociologie générale : le changement social*, Tome 3.

THINES G. et LEMPEREUR A., 1975, *Dictionnaire général des sciences humaines*, Éditions universitaires.